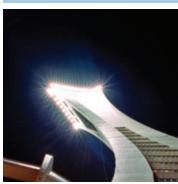


TABLE DES MATIÈRES

1	L'AVENIR DU PARC OLYMPIQUE	3
1.1	Bref historique	2
1.2	Une dimension sportive et multiple	4
1.3	Recréer une image positive	6
2	UN SITE UNIQUE – LE PÔLE MAISONNEUVE	8
2.1	Une dimension sportive ouverte, du citoyen actif et de l'athlète de haut niveau aux grands événements	S
2.2	Une dimension scientifique axée sur la nature et la biodiversité	15
2.3	Un pôle touristique considérable et des opportunités dont il faut profiter	18
2.4	Une multiplicité d'acteurs et de responsabilités	19
3	LES PRINCIPAUX ENJEUX ET LES ORIENTATIONS	21
3.1	Élargir le territoire	23
3.2	Planifier le territoire comme un grand parc urbain	24
3.3	Miser sur un usage polyvalent du Stade olympique	25
3.4	Un défi majeur : le type de toiture à privilégier	31
3.5	L'Espace pour la vie : un lieu, un mouvement, un engagement	32
3.6	Favoriser le rayonnement touristique durable du territoire	35
3.7	Développer un partenariat exemplaire	36
	RÉFÉRENCES	40

L'avenir du Parc olympique





Qu'adviendra-t-il du Parc olympique de Montréal? C'est la question sur laquelle se penche le comité-conseil sur l'avenir des installations olympiques, dans le contexte de consultations publiques qui se tiennent cet automne. Formé en mai dernier par la Régie des installations olympiques (RIO) et le gouvernement, le comité-conseil tente de cerner les attentes des Québécois quant à l'avenir du Stade et du Parc olympiques.

« LE PARC OLYMPIQUE EST UNE INSTITUTION PUBLIQUE MAJEURE, DONT LE DEVENIR INTÉRESSE L'ENSEMBLE DES QUÉBÉCOIS, A AFFIRMÉ, MME BISSONNETTE, DANS UN COMMUNIQUÉ. JE SOUHAITE PROFITER D'UN ÉCLAIRAGE QUI AILLE DÉSORMAIS AU-DELÀ DES CONSIDÉRATIONS HABITUELLES SUR SON HISTOIRE MOUVEMENTÉE ET QUI LE TRAITE COMME UN ACTIF ET UN ATOUT. »

Le mandat du comité est de conseiller la RIO :

- dans sa vision de développement du Parc olympique ainsi que dans
 l'établissement de ses orientations stratégiques et de son plan d'affaires;
- dans le choix des priorités d'utilisations futures des équipements, dont le stade lui-même, afin d'être en mesure de recommander au gouvernement les choix d'investissements appropriés, notamment en ce qui a trait au type de toiture à privilégier pour le stade.

1.1 **BREF HISTORIQUE**

Héritage des Jeux de la XXI^e olympiade, le Parc olympique comprend aujourd'hui le Stade, la Tour de Montréal, le Centre sportif, les terrains et les aires extérieures. Constituée par le gouvernement du Québec, la Régie des installations olympiques (RIO) a été mise en place afin de compléter la construction des principales installations requises pour la présentation des Jeux olympiques de 1976, soit le Stade olympique, le Vélodrome et le Centre de natation. Après les olympiques, la RIO a parachevé la construction et exploité ces immeubles, ainsi que le Village olympique, jusqu'au moment de sa vente à l'entreprise privée, en 1998. Pour sa part, le Vélodrome a été transformé en Biodôme avant d'être cédé à la Ville de Montréal qui le gère depuis 1992.

1.2 UNE DIMENSION SPORTIVE ET MULTIPLE

Le Stade olympique est encore aujourd'hui le seul endroit couvert au Québec où il est possible d'accueillir des événements de très grande envergure, autant par le nombre de spectateurs que par l'ampleur des éléments scéniques. La surface de dimensions exceptionnelles de la salle principale, sans colonne, offre un dégagement de plafond inégalé et permet de recevoir de grands événements sportifs et culturels. Sa capacité de base s'élève à 56 034 sièges et peut être accrue à plus de 67 000 places, grâce à l'ajout de gradins temporaires, alors que le deuxième plus grand amphithéâtre du Québec, le stade Percival-Molson, peut accueillir 25 000 personnes. La salle principale du Stade olympique et les salles complémentaires accueillent également des événements commerciaux, tels que des salons ou expositions s'adressant au grand public, ainsi que des salons manufacturiers.



Les plus grandes assistances au Stade olympique

- Cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux olympiques de 1976
 > 76 433 personnes chacune
- Concert de Pink Floyd (1977) > 78 322
- Concert de Emerson Lake & Palmer (1977) > 73 898
- Finale du tournoi olympique de soccer (1976) > 71 617
- Match des Alouettes c. Argonauts (1997) > 69 083
- Coupe Grey (1977) > 68 318
- Coupe Grey (2008) > 66 308
- Coupe Grey (2001) > 65 255

Les événements nationaux et internationaux à grand déploiement qui sont présentés au Stade participent au rayonnement de Montréal et du Québec et produisent des retombées économiques et sociales majeures. À titre d'exemple, la Coupe du monde de soccer U20 FIFA en 2007, dont la Ville de Montréal était l'une des six villes-hôtesses, a battu des records d'assistance pour des matchs de quarts de finale. Avec une moyenne de 39 000 personnes par jour par match, Montréal aura réalisé les meilleures performances de vente de billets pour cet événement avec plus de 353 000 spectateurs pour les neuf matchs. Les retombées ont été estimées à 14 M\$ pour les événements tenus à Montréal.

Depuis 1976, quelque 100 millions de personnes ont fréquenté l'ensemble des installations olympiques. Les retombées économiques dans ces installations en 2010 sont évaluées à 52,1 M\$, ce qui représente le triple de la subvention reçue du gouvernement du Québec.

La RIO loue également des locaux au Regroupement Loisir et Sport du Québec, au Comité olympique canadien et aux Alouettes de Montréal.

Le Centre sportif du Parc olympique est le plus grand complexe de natation au Québec. Il compte sept bassins, dont deux piscines de 50 mètres, un bassin de plongeon, un bassin de nage synchronisée qui correspond aux nouvelles normes internationales et le seul bassin intérieur de plongée sous-marine en Amérique. Le Centre comprend aussi une salle de conditionnement physique, une salle omnisports



En 2009, le stade a été l'hôte de deux matchs de football. (RIO)

et un Centre de médecine sportive qui sont destinés au grand public. Comptant plus de 300 000 entrées pour l'année en cours, le Centre sportif combine avec succès le sport destiné au grand public et le sport de haut niveau.

Depuis 2007, le Centre sportif est l'hôte du Centre d'excellence des sports aquatiques du Québec, un programme d'aide aux athlètes de haut niveau institué par le Centre national multisport – Montréal. Grâce à ce programme, les équipes nationales de natation, de plongeon, de nage synchronisée, ainsi que l'équipe féminine de waterpolo s'y entraînent. Elles bénéficient, en plus des bassins, de salles d'entraînement à sec qui leur sont exclusivement dédiées. Des compétitions d'envergure provinciale, nationale et internationale s'y déroulent régulièrement.

La Tour de Montréal a été certifiée, par le Guinness World Records, en tant que « plus haute tour inclinée du monde » avec ses 165 m de hauteur et son inclinaison de 45 degrés. Au sommet de la Tour se trouve l'Observatoire, un site touristique très fréquenté. Depuis son ouverture, en 1987, quelque 250 000 visiteurs s'y rendent chaque année, en funiculaire extérieur, et admirent la vue exceptionnelle qui leur est offerte.

1.3 RECRÉER UNE IMAGE POSITIVE

L'histoire mouvementée des installations olympiques a souvent attiré de nombreuses critiques acerbes. Pourtant, une étude ¹ réalisée en 2009 par Léger Marketing indique que le Stade olympique est le symbole le plus associé à Montréal.

- La majorité des Québécois ont une opinion plus positive qu'avant à l'égard du Parc olympique (80 %);
- Selon les Québécois, le principal atout du Stade olympique est sa capacité à être le seul endroit à pouvoir recevoir des foules de 65 000 spectateurs.

En plus de cette capacité d'accueil inégalée, le site du pôle Maisonneuve présente un éventail de bâtiments d'une qualité architecturale exceptionnelle et de formes particulières et uniques, issues de différentes époques.

¹ PARC OLYMPIQUE QUÉBEC, Étude d'opinion sur le Parc olympique, Avril 2009

La diversité des points de vue des structures existantes et de leur utilisation à des fins promotionnelles de l'agglomération montréalaise contribue à sa reconnaissance internationale.

L'importance de la consultation menée par le comité-conseil créé par la RIO et le gouvernement du Québec démontre une nouvelle détermination quant à l'avenir du Parc olympique. Elle atteste également la volonté explicite du gouvernement du Québec de continuer à s'investir dans la gestion de ces équipements majeurs dont l'ampleur dépasse largement le territoire de l'île de Montréal. À cet égard, la Ville de Montréal tient à rappeler qu'elle n'a ni l'intention, ni les moyens, d'intégrer à son patrimoine immobilier les installations olympiques. Cependant, la Ville de Montréal profite de cette occasion pour exprimer ouvertement sa résolution de collaborer activement au processus de consultation de manière à améliorer la qualité de vie des citoyens montréalais, à concrétiser son plan Entreprendre – Collaborer – Réussir dans l'Est de Montréal et à participer au rayonnement du Québec sur la scène internationale.

Par ailleurs, la Ville est heureuse de cette démarche, car cette volonté de collaborer, déjà bien entamée par l'entremise de l'Espace pour la vie (Biodôme, Insectarium, Jardin botanique et Planétarium), s'est officialisée récemment par une entente de partenariat de cinq ans, scellant ainsi l'objectif des partenaires de se développer de manière interdépendante.

Le Stade olympique n'est pas seulement un élément dominant du patrimoine urbain montréalais, une signature exclusive de Montréal, c'est aussi un site choisi par l'administration municipale de l'époque dans le but de revitaliser l'est de Montréal. Le site occupé par les installations olympiques est donc situé au cœur d'un grand pôle urbain relié au parc Maisonneuve et au Jardin botanique, situé de l'autre côté de l'artère urbaine. Le « pôle Maisonneuve » désigne ainsi le quadrilatère formé par l'avenue Pierre-De Coubertin, les boulevards Pie-IX et Rosemont et la rue Viau.



Source: Orthophotos 2009 Haut-Monts Inc.

En fait, aujourd'hui, grâce à la collaboration de nombreux partenaires, le pôle Maisonneuve constitue une des principales destinations de Montréal. Avec le secteur du Vieux-Montréal – Vieux-Port (12 millions de visites-personne) et le Quartier des spectacles, il est un site incontournable pour la clientèle touristique et toute la population du Québec. Il représente ainsi un pôle institutionnel et sportif exceptionnel en raison des installations olympiques, du stade Saputo et du complexe récréoscientifique à l'échelle mondiale qu'est l'Espace pour la vie (Muséums nature).

Il lui reste à devenir un site de classe internationale, en concordance avec la communauté environnante et ouverte sur le monde. La revitalisation de ses actifs et sa nouvelle programmation seront ainsi recentrées sur le sport, la culture et la biodiversité.



2.1 UNE DIMENSION SPORTIVE OUVERTE, DU CITOYEN ACTIF ET DE L'ATHLÈTE DE HAUT NIVEAU AUX GRANDS ÉVÉNEMENTS

Les équipements sportifs du Parc olympique constituent un legs majeur des Jeux olympiques de 1976. Sur le plan événementiel, le pôle Maisonneuve, qui intègre le parc Maisonneuve, le centre Pierre-Charbonneau, l'aréna Maurice-Richard, le Stade olympique, le Centre sportif et maintenant le stade Saputo, groupe un nombre exceptionnel de plateaux sportifs intérieurs de qualité qui contribuent au développement du sport que ce soit pour les citoyens actifs ou les athlètes de haut niveau de l'ensemble du Québec.

Le parc Maisonneuve

Le parc Maisonneuve, incluant le golf, a une superficie de 63 hectares. Il fait partie des plus grands parcs urbains de Montréal. En été, il est possible d'y faire du vélo, de la randonnée pédestre, du patin à roues alignées et de l'observation d'oiseaux et, en hiver, du patin, du ski de fond et de la raquette. Tout au long de l'été, le parc accueille plusieurs foires et rassemblements populaires. Il est également souvent utilisé comme le point de départ et d'arrivée de grands événements sportifs et populaires, notamment la Féria du vélo en 2007, 2008 et 2010, plusieurs marches caritatives (Fondation Rêves d'enfants; 1, 2, 3 GO!, la Course à la vie CIBC et autres), le grand rassemblement annuel de la Saint-Jean ou, par le passé, la fête des Enfants et l'arrivée du Marathon de Montréal.

Le centre Pierre-Charbonneau

Le centre Pierre-Charbonneau est un complexe multidisciplinaire construit en 1958 et géré en partenariat par la Ville de Montréal, l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et l'Association du centre Pierre-Charbonneau. Sa vocation est essentiellement réservée à une pratique sportive populaire et au loisir. D'une valeur de 41 M\$, il est doté d'un gymnase polyvalent, d'une palestre, d'un auditorium, de plusieurs salles multifonctionnelles et de services adjacents. Il a été également l'hôte au cours des dernières années de la Coupe du monde de la Fédération internationale de gymnastique rythmique, de l'Open du Canada de taekwondo, du Championnat du monde de judo des maîtres, de l'Omnium du Québec de judo, de l'Equinox Sports Ringside et de plusieurs galas de boxe amateur. Il nécessitera des investissements majeurs au cours des prochaines années pour



maintenir l'accès à la population locale aux activités existantes ou pour étendre son action dans l'optique d'une vision intégrée en loisir, en activité physique et en sport pour le pôle Maisonneuve.

L'aréna Maurice-Richard

L'aréna Maurice-Richard est également une installation de la Ville de Montréal, construite en 1959, qui propose des activités sportives (été comme hiver). Doté de la seule glace aux dimensions internationales à Montréal (30 m sur 60 m), cet équipement d'une valeur d'environ 50 M\$ a été rénové en 1994. D'une capacité de 4 751 sièges, il est considéré dans le milieu sportif comme le deuxième aréna en importance à Montréal après le centre Bell. Il peut accueillir des événements nécessitant une surface centrale de grande dimension. L'aréna Maurice-Richard est à la fois un lieu d'entraînement pour les athlètes d'élite et un lieu où se tiennent des événements sportifs de hockey et de patinage de vitesse ou artistique, et il héberge le Bureau des événements de patinage de vitesse. Parallèlement, les adultes peuvent profiter de périodes de patinage libre. L'aréna a finalement été, au cours des dernières années, le théâtre de plusieurs coupes du monde et championnats du monde de patinage de vitesse, notamment le Championnat canadien de patinage courte piste (sélection nationale) et la Coupe du monde de patinage de vitesse courte piste. Un projet de construction d'une deuxième glace d'une valeur estimée de 20 M\$, sur une parcelle adjacente à l'aréna Maurice-Richard, a été envisagé par la Ville de Montréal en partenariat avec le gouvernement du Québec dont la contribution n'est toutefois pas encore confirmée.

Le Stade olympique de Montréal

Le Stade olympique de Montréal, inauguré en 1976, a une capacité maximale de 65 000 sièges. Les plans originaux prévoyaient un toit rétractable. Il est le plus grand amphithéâtre intérieur au Canada avec le Commonwealth Stadium d'Edmonton (60 217 sièges) et le BC Place Stadium de Vancouver (59 841 sièges). Il a été l'hôte, au cours des dernières années, d'événements sportifs majeurs, notamment de matchs de football de la LCF (Finale de la Division Est, Coupe Grey), de la Coupe du monde de soccer U20 FIFA en 2007, de la Coupe Grey en 2008, du Trophée des Champions de la Ligue de Football professionnel de France en 2009, du match des quarts de finale de la Ligue des Champions de la CONCACAF 2009 et du match amical de l'Impact de Montréal contre AC Milan en 2010. Il accueillera, en 2014, la Coupe du monde féminine de soccer U-20 FIFA, la Coupe du monde féminine de soccer en 2015 et la cérémonie d'ouverture des Jeux mondiaux des policiers et des pompiers en 2017.

Parallèlement, depuis le départ des Expos, aucune équipe professionnelle n'a élu domicile au Stade olympique, préférant l'aménagement de plus petites infrastructures en lien avec leur capacité événementielle, organisationnelle et financière. C'est le cas notamment du stade Saputo, construit dans les limites du Parc olympique. Toutes ces équipes professionnelles sont cependant heureuses d'y faire, à l'image des Alouettes, des retours temporaires (un match ou deux) à l'occasion de séries éliminatoires ou de grands matchs de la Coupe Grey. A posteriori, il est toujours possible que, dans le futur, le stade soit ainsi plus souvent sollicité et accueille une nouvelle équipe professionnelle.

Un aménagement conçu en 1985 dans une partie du stationnement et des entrepôts du stade a toujours été et demeure inadéquat pour abriter, sous l'égide du Regroupement Loisir et Sport du Québec plus de 85 fédérations de loisirs et de sports. Depuis 1999, ces fédérations sportives réclament un transfert de leurs activités, et bien que la pertinence de ce déménagement ait été reconnue par les divers ministres responsables du sport, le dossier est toujours à l'état de projet.

Le Stade comprend aussi plusieurs équipements sportifs désuets qui n'ont pas été mis aux normes ou encore qui n'existent plus, notamment, la piste d'athlétisme olympique qui a été abandonnée et qui n'est plus fonctionnelle depuis plusieurs décennies.

Par ailleurs, peu d'événements sportifs se déroulent maintenant au Stade olympique, amateurs comme professionnels. Les gradins du Stade olympique ne sont plus réellement utilisés depuis le départ des équipes professionnelles (Alouettes de Montréal et Expos de Montréal), bien qu'on ait occupé les différentes salles du stade pendant 145 jours au cours de la dernière année. À titre de comparaison partielle, au Rogers Center (53 000 sièges) de Toronto, le taux d'occupation dépasse annuellement 90 événements sportifs (45 %), sur une occupation totale de 200 événements. Depuis la rupture partielle du toit textile, en janvier 1999, la RIO n'est plus en mesure d'exploiter de manière optimale sa salle principale. L'incapacité de fonctionner sans entraves, à longueur d'année, a donc un impact majeur et constitue l'un des défis essentiels de la présente consultation.

Tout en appuyant la volonté de la nouvelle direction de la RIO d'augmenter substantiellement l'utilisation des grandes salles du stade, il nous apparaît fondamental que le Stade olympique conserve sa fonction d'origine et que l'accueil d'événements sportifs, amateurs comme professionnels, soit valorisé et hautement encouragé au cours des prochaines années.



Le Centre sportif (CSPO)

Le Centre sportif (CSPO) est maintenant l'hôte du Centre d'excellence des sports aquatiques du Québec, programme d'aide aux athlètes de haut niveau institué par le Centre national multisport – Montréal (CNMM). Les équipes nationales de natation, de plongeon, de nage synchronisée de même que l'équipe féminine de water-polo s'y entraînent. Le club de natation des Piscines du Parc olympique, dont plusieurs des athlètes sont reconnus de niveau élite, est également basé au Centre sportif. Même si les équipements du Centre sportif s'adressent surtout à une clientèle de haut niveau, des programmes sont offerts à toute la population. La réputation de ses activités et sa notoriété dépassent largement l'île de Montréal pour joindre plusieurs municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Depuis plusieurs années, le CSPO accueille plusieurs événements de classe nationale et internationale, notamment la Coupe Canada de water-polo, de plongeon et de natation jusqu'en 2016 et le Challenge mondial 2010-2011 en paranatation. En 2012, le centre accueillera les essais olympiques de natation et de plongeon, en 2014, le Championnat du monde des maîtres FINA de même que certains événements des Jeux mondiaux des policiers et des pompiers en 2017.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et le CNMM coordonnent le projet de l'Institut national du sport du Québec au Parc olympique. Ce projet a pour but de réunir les athlètes d'élite d'une dizaine de disciplines sportives au Parc olympique et à l'aréna Maurice-Richard de manière qu'ils bénéficient d'une synergie et qu'ils améliorent leur performance sportive sur le plan international.

Le CNMM est un organisme à but non lucratif fondé en 1997 grâce à la volonté de six organismes partenaires : Sport Canada, le Comité olympique canadien, le MELS, l'Association canadienne des entraîneurs, SportsQuébec et la Ville de Montréal. Depuis sa création, le CNMM joue un rôle central dans l'offre et la coordination de services spécialisés aux athlètes membres des équipes canadiennes et ceux qui aspirent à y faire leur place.

L'Institut national du sport du Québec est un projet rendu possible grâce à un investissement gouvernemental de 24 M\$. L'Institut offrira des services destinés à tous les athlètes classés de haut niveau, qu'ils pratiquent un sport d'hiver ou d'été et quel que soit leur lieu d'entraînement principal. Il sera aménagé dans les installations du Parc olympique.

La Ville de Montréal collabore déjà à ce projet, notamment en accueillant le Centre national courte piste à l'aréna Maurice-Richard. La première étape a été la création du Centre d'excellence des sports aquatiques qui réunit l'élite sportive en natation, en plongeon, en water-polo et en nage synchronisée sur le site du Stade olympique depuis 2007.

La deuxième étape, prévue pour 2013, sera l'implantation de plusieurs nouveaux plateaux sportifs répondant aux normes internationales de judo, d'escrime, de gymnastique, de taekwondo et d'athlétisme. La valeur du projet est de 24 M\$. Les études préliminaires sont en cours.

Le stade Saputo

Le stade Saputo, inauguré le 19 mai 2008, est géré par un organisme à but non lucratif. Sa capacité actuelle est de 13 000 sièges. Domicile de l'Impact de Montréal qui en assume également la gestion, le stade Saputo doit, selon sa mission, accueillir en plus des matchs de l'Impact des événements de soccer d'envergure, que ce soit à l'échelle régionale, provinciale, nationale ou internationale. D'ailleurs, certains matchs organisés par l'équipe du stade Saputo se déroulent au Stade olympique.

Un projet d'agrandissement du stade Saputo pour accroître sa capacité à 20 000 sièges est présentement en voie de réalisation. Les travaux ont déjà débuté.

Les plans d'action de la Ville de Montréal conjugués aux efforts de la RIO et des partenaires du milieu sportif totalisent des investissements totaux d'environ 139 M\$. Ils permettront, non seulement aux organismes sportifs des milieux montréalais et québécois de remplir pleinement leur mission, mais également d'augmenter leur attrait au cours des prochaines années.

Il n'y a pas de plan d'action concerté en matière de sport et plein air dans le pôle Maisonneuve, étant donné la multiplicité des promoteurs (publics et privés) des installations. Cependant, un effort financier consistant de la part de chacun d'entre eux est relevé, incluant très souvent une participation des gouvernements. Plusieurs investissements ont déjà été ou seront faits pour la construction, le maintien et la mise en valeur des installations sportives et de plein air dans le pôle Maisonneuve.

Plusieurs projets de développement sont également envisagés à court et à moyen terme :

- La construction d'une patinoire pour le patinage de vitesse près de l'aréna Maurice-Richard (20 M\$).
- L'agrandissement du stade Saputo en vue de l'adhésion de l'Impact à la MLS en 2012 (23 M\$).
- La construction de l'Institut du sport au centre sportif (24 M\$) et les investissements projetés pour les rénovations des bassins de plongeon, de natation et d'entraînement au coût estimé de 15 M\$.

Ces investissements et d'autres à venir pour la période 2005-2017 démontrent que le sport et l'activité physique demeurent encore au centre des préoccupations de plusieurs intervenants; c'est notamment le cas de la Ville de Montréal.

	CONSTRUCTION	MAINTIEN	MISE EN VALEUR*	TOTAL
Parc Maisonneuve		1,5 M\$	13 M\$	14,5 M\$
Centre Pierre-Charbonneau	Į.	10 M\$		10 M\$
Aréna Maurice-Richard		10 M\$	20 M\$	30 M\$
Centre sportif	5,4 M\$		39 M\$	44,4 M\$
Stade Saputo	17 M\$		23 M\$	40 M\$
Investissements totaux	22,4 M\$	21,5 M\$	95 M\$	138,9 M\$

^{*}Les travaux de mise en valeur consistent en l'ajout d'équipements ou de constructions neuves à une infrastructure existante afin d'en augmenter l'attractivité et de rehausser la qualité de l'expérience pour le visiteur. L'engagement financier de certains de ces projets est en voie d'être finalisé.



2.2 UNE DIMENSION SCIENTIFIQUE AXÉE SUR LA NATURE ET LA BIODIVERSITÉ

Le Biodôme, l'Insectarium, le Jardin botanique et le Planétarium sont maintenant rassemblés autour d'une mission commune axée sur la nature et la biodiversité, en vue d'offrir une expérience de visite distinctive et mémorable, conjuguant sciences et émotions.

Les Muséums nature proposent ainsi de redéfinir le pôle Maisonneuve et de repenser le lien qui unit l'être humain à la nature en cultivant une nouvelle façon de vivre, en d'autres termes, de faire du pôle Maisonneuve, la première place mondiale dédiée à l'humain et à la nature.

Le Jardin botanique

Le Jardin botanique a pris son envol dans les années 1970, même si la fondation officielle du jardin date de 1931. Les activités de recherche recommencent et le succès des Floralies internationales de 1980 provoque une véritable ouverture sur le monde. Rénovations des serres, nouvelles installations, coopération accrue avec l'Université de Montréal, création de sociétés et d'amicales, élaboration d'un programme de formation professionnelle en horticulture ornementale : le bilan de ces années est impressionnant. Cette période voit le Jardin botanique s'élever au rang qui est aujourd'hui le sien parmi les grands jardins du monde, grâce à la réalisation de projets d'envergure : l'Arboretum, la Roseraie, le Jardin japonais et le Jardin de Chine. Depuis, le rythme de croissance n'a pas ralenti ainsi qu'en témoignent le complexe d'accueil, la serre Molson, la Maison de l'arbre et le Jardin des Premières-Nations, tous inaugurés après 1995. Fidèle à sa vocation d'enseignant, le frère Marie-Victorin a donné au jardin une mission éducative et scientifique. Le nombre de visiteurs atteint 900 000 par année.

Le Biodôme

Le Biodôme est maintenant un musée « vivant » situé dans l'ancien Vélodrome de Montréal qui avait été construit pour les Jeux olympiques d'été de 1976 de Montréal. La reconversion en musée a été terminée en 1992 pour le 350^e anniversaire de Montréal. L'espace intérieur du bâtiment a été totalement transformé afin d'accueillir dans diverses zones la reproduction de quatre des écosystèmes des Amériques qui y cohabitent : la forêt amazonienne, la forêt laurentienne, le golfe du Saint-Laurent et les pôles Nord et Sud. La fréquentation annuelle du Biodôme s'élève à plus d'un million de visiteurs.

L'insectarium

L'insectarium a été inauguré en 1990, grâce surtout à l'initiative de Georges Brossard, un passionné d'entomologie qui monta patiemment une importante collection d'insectes naturalisés. En raison de son approche culturelle et scientifique, l'Insectarium a pour mission de présenter à la population des collections entomologiques et de diffuser les connaissances ainsi que les résultats de recherches dans ce domaine. L'Insectarium de Montréal situé sur les terrains du Jardin botanique attire plus de 400 000 visiteurs chaque année.

Le Centre sur la biodiversité de l'Université de Montréal

Le Centre sur la biodiversité de l'Université de Montréal a été créé à l'initiative de plusieurs chercheurs de l'Institut de recherche en biologie végétale (IRBV). Il constitue un centre d'excellence en conservation et en informatisation de collections biologiques ainsi qu'en recherche et en formation en biodiversité. Le nouveau bâtiment est construit au cœur du Jardin botanique de Montréal. Le centre réserve de vastes espaces à plusieurs collections de plantes, d'insectes et de champignons. Il accueille une cinquantaine de chercheurs et d'étudiants passionnés par la découverte et la préservation du patrimoine naturel québécois, canadien et mondial. Il fait partie d'un vaste projet octroyé au Consortium des universités canadiennes sur la biodiversité, un partenariat de 12 universités et de 6 jardins botaniques. Le gouvernement du Québec et la Fondation canadienne pour l'innovation ont reconnu la valeur de cette initiative en accordant une contribution de plus de 15 M\$ pour sa mise en place. Le Centre a été inauguré en mars 2011.



Le Planétarium

Le Planétarium de Montréal relève de la Ville de Montréal, au même titre que les trois autres institutions municipales à caractère scientifique. Depuis 1966, près de six millions de visiteurs ont assisté à plus de 58 000 spectacles dans le Théâtre des Étoiles. Une fois installé sur son nouveau site adjacent au Stade olympique, le Planétarium complétera l'ensemble des installations regroupées sous le thème de l'Espace pour la vie par les Muséums nature. Le nouveau Planétarium Rio Tinto Alcan comprendra deux théâtres d'immersion où seront présentés des spectacles multimédias. Un premier spectacle prendra l'affiche dès l'ouverture du Planétarium, au printemps 2013.



En 2011, le budget de l'Espace pour la vie était de 64 M\$. Le plan d'affaires (Plan de vie 2009-2017) prévoit des investissements totaux de 189 M\$ qui permettront à l'Espace pour la vie de réaliser sa mission, mais également de porter son achalandage à 2,72 millions de visiteurs en 2017.

	CONSTRUCTION	MAINTIEN	MISE EN VALEUR	TOTAL
Biodôme		23,4 M\$	25,7 M\$	49,1 M\$
Jardin botanique			15,5 M\$	15,5 M\$
Insectarium	18,3 M\$			18,3 M\$
Planétarium	33,0 M\$		3,6 M\$	36,6 M\$
Centre sur la biodiversité	24,5 M\$			24,5 M\$
Exploitation et infrastructu	ıres	19,7 M\$	0,6 M\$	20,3 M\$
Esplanade	25 M\$			25 M\$
Investissements totaux	100,8 M\$	43,1 M\$	45,4 M\$	189,3 M\$

^{*}Les travaux de mise en valeur consistent en l'ajout d'équipements ou de constructions neuves à une infrastructure existante afin d'en augmenter l'attractivité et de rehausser la qualité de l'expérience pour le visiteur. L'engagement financier de certains de ces projets est en voie d'être finalisé.

Le Château Dufresne

Le Château Dufresne, situé à proximité de l'Espace pour la vie, appartient à la Ville depuis 1957 et est classé monument historique depuis 1976. Il constitue la seule résidence bourgeoise canadienne-française de la première moitié du XX^e siècle accessible au public. Les Montréalais et les touristes gagneraient à ce que les dimensions patrimoniale et culturelle du Château Dufresne, bien que situé à la limite extérieure du pôle Maisonneuve, soient davantage mises en valeur et intégrées dans une vision de développement de l'ensemble du pôle.

L'approche globale préconisée est de tirer profit de l'impact touristique du site, de sa localisation exceptionnelle et de son potentiel de développement dans diverses sphères d'activités susceptibles de renforcer l'attrait de Montréal.



2.3 UN PÔLE TOURISTIQUE CONSIDÉRABLE ET DES OPPORTUNITÉS DONT IL FAUT PROFITER

La région de Montréal compte maintenant 3,6 millions de personnes et en 2010, sur un total de près de 19,6 millions de visiteurs, Montréal a reçu 7,4 millions de touristes (séjour de 24 heures ou plus), soit 4,5 % de plus qu'en 2009. Les dépenses des touristes ont été évaluées, en 2010, à un peu plus de deux milliards de dollars. Le tourisme est ainsi un moteur important du développement économique de Montréal qui, en 2010, s'est situé au 2^e rang en Amérique du Nord pour la croissance de son économie. Le retour à la croissance est pourtant fragile. Il faut ainsi redoubler d'ardeur pour que Montréal conserve sa vitalité actuelle.

La Tour du Stade olympique

La Tour du Stade olympique est l'emblème de Montréal sur la scène internationale. Elle est devenue, au fil des ans, une attraction incontournable qui reçoit plus de 250 000 visiteurs annuellement. La revitalisation de ce symbole et de l'ensemble du Parc olympique est essentielle sur le plan touristique et commercial pour maintenir la place de ce pôle touristique majeur pour Montréal et pour l'ensemble du Québec.

En fait, quand on comptabilise l'attrait de l'ensemble des équipements que regroupe le pôle Maisonneuve, soit le Jardin botanique, le parc Maisonneuve, l'aréna Maurice-Richard, le centre Pierre-Charbonneau, l'Insectarium, le Biodôme et évidemment le Centre sportif, la Tour et le Stade olympique, on parle d'une possibilité de plus de cinq millions de visites-personne annuellement.

En tenant compte de l'importance et de la concentration des équipements sportifs, culturels et scientifiques qui s'y trouvent, c'est un potentiel énorme et des retombées importantes qu'il faut ainsi optimiser. Une action commune et concertée sur ce territoire pourrait facilement permettre de doubler ou de tripler l'achalandage et de faire ainsi du pôle Maisonneuve un des pôles d'une grande importance pour Montréal, avec le centre-ville et le Quartier des spectacles de même qu'avec le Vieux-Port – Vieux-Montréal.

2.4 UNE MULTIPLICITÉ D'ACTEURS ET DE RESPONSABILITÉS

Les projets de construction sur le site du pôle Maisonneuve se sont multipliés au cours des dernières années, notamment ceux du stade Saputo, du Centre sur la biodiversité et du Planétarium. Tous ces projets sont cependant réalisés sans une vision commune de développement. De nombreux acteurs, dont les principaux sont énumérés ci-dessous, exercent des rôles et des responsabilités multiples au regard des installations du pôle Maisonneuve.

CITE / INICTALLATION	ODOANICATE	DECDONICA DILITÉC
SITE / INSTALLATION	ORGANISMES	RESPONSABILITÉS
Installations du Parc	Régie des installations olympiques,	Gestion des installations et
olympique	Société d'État du ministère du Tourisme	des activités
	Centre national multisport – Montréal	Gestion des activités du Centre d'excellence des sports aquatiques du Québec et coordination du projet de l'Institut national du sport du Québec avec la collaboration du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
		Services aux athlètes de haut niveau « excellence » et aux entraîneurs du Québec
	Regroupement Loisir et Sport du Québec (plus de 85 fédérations de loisir et de sport)	Régie des disciplines de loisir et de sport au Québec
	Les Alouettes de Montréal	Occupation de bureaux au Stade
	Club de natation P.P.O.	Programmes de natation à la population (cours, club de compétition, club des maîtres)
	Clinique STADIUM PhysioOsteo – Centre de médecine sportive	Gamme de services orientés sur la prévention et la réadaptation
	Skateurs et cyclistes	Amateurs de skateboard et de BMX sur le site du « Big O » et l'Esplanade

SITE / INSTALLATION	ORGANISMES	RESPONSABILITÉS
Espace pour la vie (Muséums nature)	Ville de Montréal	Gestion des installations et des activités
Centre sur la biodiversité	Université de Montréal	Gestion des installations et des activités
Parc Maisonneuve, incluant le golf municipal	Ville de Montréal	Installations du parc relevant du conseil municipal : orientations générales, plan directeur et investissements au Programme triennal des immobilisations
		Bâtiments relevant du conseil municipal : maintien des actifs
	Arrondissement de Rosemont– La Petite-Patrie	Entretien et gestion des installations et des activités
Centre Pierre- Charbonneau	Arrondissement de Mercier– Hochelaga-Maisonneuve	Gestion de l'installation et des activités
Aréna Maurice-Richard	Ville de Montréal	Gestion de l'installation et des activités
Château Dufresne	Ville de Montréal	Gestion du bail, protection et entretien de l'immeuble, soutien à un organisme à but non lucratif pour les activités
	Arrondissement de Mercier–Hochelaga- Maisonneuve	Entretien paysager
Stations de métro Pie-IX et Viau	Société de transport de Montréal	Gestion
Stade Saputo	Impact de Montréal	Propriétaire Gestion de l'installation et des activités
Cinéma StarCité	Cinánlay Diverticement ID	
Cinema Startite	Cinéplex Divertissement LP	Propriétaire

Ces nombreux acteurs gagneraient à évoluer vers un plan d'optimisation intégré du pôle Maisonneuve. Ce plan miserait sur le **partenariat et la concertation** afin que tous les partenaires participent à un projet commun où chacun jouerait son rôle en concertation avec les autres acteurs du milieu (gouvernement du Québec, Ville de Montréal et arrondissements, propriétaires privés, à but lucratif ou non). D'autre part, le plan d'optimisation pourrait miser sur la **complémentarité** des acteurs, afin que ceux-ci interagissent selon leur domaine d'activités et leur compétence spécifique.

3

Les principaux enjeux et les orientations

La plupart des observateurs actuels concernés par l'avenir du Parc olympique disent qu'il est temps d'améliorer l'image du Stade autant qu'il est important de revoir son intégration dans le site et sa communauté environnante. Compte tenu de la qualité, de l'importance et de la concentration des installations qui s'y retrouvent, c'est un potentiel d'utilisation énorme et des retombées économiques majeures pour le Québec, Montréal et notamment l'est de Montréal que l'on se doit d'optimiser. C'est pourquoi le maintien et surtout le développement de ces équipements ne sont pas à mettre en doute.

Dans tous les secteurs de son activité économique, culturelle, sociale et environnementale, « Montréal, métropole culturelle » est perçue comme une ville créative, en constant renouvellement et à l'avant-garde. Depuis 2004, la Ville s'est donné des politiques et des plans stratégiques, notamment en matière d'urbanisme, de développement durable, de patrimoine, de transport, etc. Ces engagements ont pour but de créer une cohérence entre les actions engagées par la Ville sur son territoire. En 2006, la Ville de Montréal a été désignée ville UNESCO de design ². En lui attribuant ce titre, l'UNESCO a reconnu le potentiel créatif en design de la métropole, sur la base de la forte concentration de talents, ainsi que de l'engagement et de la détermination de la Ville de Montréal, des gouvernements et de la société à miser sur cette force pour améliorer notre milieu de vie.

Le Parc olympique représente un actif indéniable, non seulement par l'envergure des installations qui s'y trouvent, mais aussi parce qu'il se situe au cœur d'un tissu urbain à renouveler et à partager avec une composante majeure de Montréal, soit l'Espace pour la vie, le plus grand complexe muséal en sciences de la nature du Canada. En fait, le pôle Maisonneuve renferme aujourd'hui, un triple enjeu pour Montréal, qui se décline de la façon suivante :

- Son apport identitaire relié à la valorisation du territoire et à l'excellence en architecture, au développement de l'olympisme et des athlètes de haut niveau, aux grandes manifestations sportives et culturelles ainsi qu'à la sauvegarde de la nature et de la biodiversité renforcée par la présence des quatre grandes institutions scientifiques sur ce territoire.
- Son rôle économique en matière d'emplois, d'investissements directs et de retombées économiques, d'aménagement du territoire, de tourisme et de médiatisation.
- Sa contribution sociétale sur les plans de l'éducation, de la recherche, de la conservation et de la diffusion en sciences de la nature, ainsi que du bien-être, de l'activité physique, de la santé, du lien social et du bénévolat.

² Il y a présentement 10 villes UNESCO de design (http://mtlunescodesign.com/fr/projet/ Reseau-UNESCO). En raison de leur désignation, elles intègrent le réseau plus grand des villes créatives qui comprend 28 villes dans différents pôles de créativité (arts numériques, artisanats et arts populaires, cinéma, design, gastronomie, littérature et musique).

Autour de ces ambitions, la Ville de Montréal considère que la consultation entreprise par le comité-conseil arrive à point pour définir un plan d'action véritable visant à valoriser et à développer l'ensemble du Parc olympique. Elle milite cependant pour la définition d'une vision globale et intégrée de tout le pôle Maisonneuve en tant que territoire distinct et privilégié de Montréal, à l'instar du Vieux-Port – Vieux-Montréal et du Quartier des spectacles. Cette vision d'avenir doit faire appel à tous les partenaires et intervenants sur le site.

L'élément central de cette vision serait de faire du pôle Maisonneuve une destination unique et renouvelée où le visiteur et le citoyen sont placés au cœur d'une expérience durable. À leur guise, ils pourront ainsi choisir de faire un **parcours**, de se **rassembler** ou encore de **s'engager**.

- Un parcours urbain aux multiples ambiances, de la nature à l'architecture.
- **Des rassemblements sportifs** et festifs de couleurs variées, du citoyen actif à l'athlète de haut niveau.
- **Un engagement** pour la nature et la biodiversité, de l'observation à la cocréation.

La Ville de Montréal est convaincue que la mise en commun des volontés, des savoirfaire et des ressources de tous les partenaires du pôle Maisonneuve et des quartiers environnants est le meilleur gage d'avenir pour celui-ci. Elle veut ainsi profiter des circonstances favorables créées par la consultation, pour affirmer sa volonté d'agir en concertation avec les autres partenaires du pôle Maisonneuve pour que ce site devienne un pôle urbain incontournable de Montréal. De manière à mieux structurer sa volonté d'agir, la Ville de Montréal présente ici, les dix orientations suivantes :

3.1 ÉLARGIR LE TERRITOIRE

ORIENTATION Nº 1

LA RÉFLEXION SUR L'AVENIR DU PARC OLYMPIQUE DOIT ÊTRE ÉLARGIE ET PRENDRE EN CONSIDÉRATION L'ENSEMBLE DU PÔLE MAISONNEUVE.

Montréal offre l'opportunité d'une structure urbaine en réseau cristallin, c'est-à-dire avec plusieurs centres urbains ou pôles attractifs interreliés. Des efforts majeurs ont été consentis, au cours des dernières années, dans le réaménagement du centre-ville, de manière à créer un pôle majeur axé sur la dimension festive et culturelle. Un exercice similaire devra être fait pour le pôle Maisonneuve, fondé sur les principes suivants :

- Une revitalisation du tissu urbain autour du Parc olympique puisque les quartiers environnants ne respirent pas au rythme des activités du pôle Maisonneuve comme le souhaite depuis de nombreuses années l'administration municipale. Cette revitalisation devient ainsi complémentaire à la vitalité économique des quartiers.
- Une ouverture accrue vers la population locale et une amorce de relations avec les institutions périphériques hors du site, notamment le Château Dufresne et d'autres institutions limitrophes.
- Une cohésion nécessaire tant sur le plan des actions entreprises par les différents intervenants que sur le plan de la gouvernance, de manière à favoriser l'inclusion sociale et le développement économique de la population locale.
- L'intégration des milieux de vie en prônant l'accessibilité de toutes les clientèles, notamment les familles, les aînés et les personnes à mobilité réduite et la cohabitation harmonieuse entre les usages et la consolidation d'une destination touristique renouvelée.
- Le développement et la mise en valeur du parc Maisonneuve comme site privilégié d'activités de plein air en complément des activités sportives, sociales et culturelles.
- La création d'un nouveau concept efficace et original de signalétique urbaine et de signature territoriale, de manière à soutenir la reconnaissance et le sentiment d'appartenance au pôle Maisonneuve. La planification, l'architecture, le mobilier urbain, la signalisation, l'éclairage et l'art public sont autant d'aspects qui peuvent contribuer à l'expression du caractère unique du pôle Maisonneuve.

- La restauration et la mise en valeur des terrains du Parc olympique en respectant la valeur architecturale propre à chacun des bâtiments.
- L'offre d'une gamme complète et variée de formules d'hébergement, où le confort et la chaleur de l'accueil figurent toujours au premier plan, de manière à soutenir le développement touristique de ce secteur, non seulement comme une autre destination, mais aussi comme un lieu d'hébergement approprié pour répondre à l'accueil des athlètes, des chercheurs, et autres invités.
- Une amélioration de la fonctionnalité, de la qualité et de la continuité avec les quartiers avoisinants, des liens piétonniers, cyclistes, automobiles, des accès et du développement des transports actif et collectif, autant pour l'axe du boulevard Pie-IX que pour la rue Sherbrooke.
- Un parcours facilitant les déplacements d'une institution à l'autre au sein du pôle et une attention particulière à la synergie à créer entre le sud et le nord de la rue Sherbrooke.
- Une desserte de transports publics particularisée par des stations de métro traitées comme des ouvertures au parcours de visite du site à l'adresse des touristes, mais pas sans intérêt pour les usagers et surtout les riverains, notamment pour ce qui est du renforcement de l'identité du quartier.
- Une approche concertée entre les différentes instances gouvernementales, de manière à optimiser les investissements et les interventions pour améliorer les recettes fiscales et servir ainsi de levier économique et social au bénéfice de l'ensemble de la population.

3.2 PLANIFIER LE TERRITOIRE COMME UN GRAND PARC URBAIN

ORIENTATION Nº 2

LA CONCRÉTISATION D'UNE NOUVELLE VISION POUR LE PÔLE MAISONNEUVE PASSE NÉCESSAIREMENT PAR UNE MISE EN VALEUR DU SITE DANS SON ENSEMBLE ET DES QUARTIERS ENVIRONNANTS DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, ET POURSUIVRA LES OBJECTIFS CI-DESSOUS.

- Susciter une réflexion et un dialogue sur l'intégration d'une trame verte dans le prolongement du parc Maisonneuve et du Jardin botanique qui occupe déjà une grande partie du pôle Maisonneuve, à la lumière des préoccupations et des attentes de l'ensemble des partenaires et des usagers.
- Orienter cette réflexion de façon à intégrer les principes répondant aux plus hauts standards de design et de développement durable qui permettront notamment d'augmenter le verdissement, de contrer les îlots de chaleur et de récupérer les eaux de ruissellement, etc.
- S'inscrire dans le projet des promenades urbaines afin de créer une mosaïque de parcours alliant biodiversité et urbanité.

3.3 MISER SUR UN USAGE POLYVALENT DU STADE OLYMPIQUE

ORIENTATION Nº 3

L'USAGE DU STADE OLYMPIQUE DOIT ÊTRE D'ABORD SPORTIF, MAIS AUSSI POLYVALENT ET COMPLÉMENTAIRE AUX AUTRES ÉQUIPEMENTS DE MONTRÉAL, PERMETTANT AINSI D'ACCUEILLIR UNE MULTIPLICITÉ D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS, CULTURELS ET COMMERCIAUX.

À CE TITRE, POUR ACCUEILLIR DAVANTAGE D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS D'ENVERGURE NATIONALE ET INTERNATIONALE, L'INSTALLATION D'UN TOIT RÉTRACTABLE DOIT ÊTRE PRIVILÉGIÉE.

Il faut faire du Stade une destination incontournable pour le sport professionnel et amateur, notamment pour le soccer et le football, d'abord en accueillant une équipe professionnelle à demeure, ensuite en faisant de cet amphithéâtre une installation privilégiée pour tous les événements sportifs majeurs, ce qui suppose un dynamisme et un partenariat optimal. Une occupation sportive du stade à 30 % ou 40 % au moins permettra d'autres usages (foires, salons, expositions, spectacles, etc.) qui compléteront les revenus essentiels à sa viabilité.

Cette vocation d'origine du Parc olympique doit être non seulement maintenue, mais réaffirmée et redynamisée. Ce sont trois volets du développement de la pratique sportive qui seront ainsi optimisés : les grands événements sportifs de diverses envergures, le développement du sport de haut niveau et les activités sportives et de plein air.



MUTATION DU CNMM VERS L'INSTITUT NATIONAL DU SPORT DU QUÉBEC



LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT ET LES PARAMÈTRES D'AMÉNAGEMENT AU PARC OLYMPIQUE

Pour le développement du sport de haut niveau, le maintien de plateaux sportifs de qualité et répondant aux plus hauts standards n'est plus suffisant. Une approche d'équipe intégrée de soutien (EIS) – équipe interdisciplinaire comprenant divers intervenants des domaines scientifiques et médico-sportifs est maintenant fortement recommandée. Les nouvelles technologies doivent ainsi être en mesure de soutenir et de bonifier les interventions et les objectifs de performance. C'est pourquoi la Ville de Montréal appuie fortement au projet de la mutation du CNMM vers l'Institut national du sport du Québec dans le pôle Maisonneuve. Sur la scène nationale, il fera partie des quatre instituts qui seront mis sur pied au Canada. Il comprendra notamment une nouvelle salle d'entraînement, un gymnase, des laboratoires de physiologie, de psychologie et de biomécanique, une clinique de physiothérapie et de massothérapie et une clinique médicale. L'Institut national du sport du Québec aura comme objectif de soutenir les athlètes et entraîneurs d'aujourd'hui et de demain dans le développement de l'excellence sportive de tout le Québec. De plus, il sera actif en recherche et innovation.

Le sous-sol du Stade olympique regorge actuellement de ressources en sports et en loisirs. Ces ressources sont les véritables chefs de file de la promotion et du développement de l'activité physique et récréative auprès des jeunes de Montréal et de l'ensemble du Québec. Il s'agit des 85 sièges sociaux des fédérations sportives et de loisirs du Québec qui sont logés au Parc olympique. De nombreuses compétitions sportives provinciales, nationales et internationales qui nécessitent des liens étroits avec les fédérations sportives se tiennent à Montréal grâce à ces organismes. En fait, le Regroupement Loisir et Sport du Québec compte plus de 500 employés sur le site, dont une partie habite notamment les quartiers limitrophes.

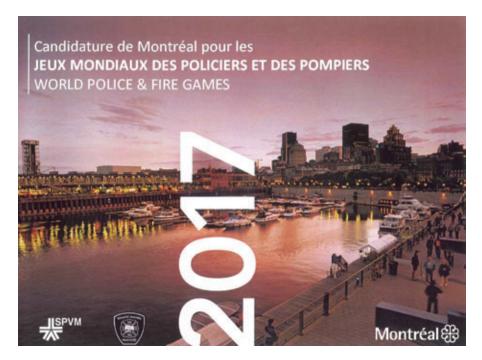
Une analyse économique du système sportif fédéré québécois rapportait dernièrement que la valeur économique des biens et services consommés par les membres des fédérations sportives québécoises est estimée à au moins 200 M\$ annuellement. Les ressources financières mobilisées directement par les fédérations sont de l'ordre de 50 M\$ par année. Si l'on ajoute celles qui sont mobilisées par les associations régionales, la Fédération québécoise du sport étudiant et SportsQuébec, ainsi que les événements spéciaux comme les compétitions auxquelles sont associées les fédérations, on obtient 80 M\$ 3 .

À cela, nous pouvons certainement ajouter qu'à plusieurs égards que le Stade olympique joue un rôle économique et récréotouristique qui est grandement sousestimé, et ce, même par la plupart des intervenants clés de la scène économique. Ainsi, les activités d'une année type à la RIO, à la suite des rénovations, se traduiraient ainsi selon l'étude de Secor conseil (2009) ⁴:

- Une valeur ajoutée dans l'économie québécoise de 159,9 M\$, et 3 062 emploisannées au Québec.
- Des recettes totales pour le gouvernement du Québec de 29,2 M\$, dont 13 M\$ en parafiscalité provinciale, de même que des recettes totales de 10,2 M\$ pour le gouvernement fédéral.

³ SPORTSQUÉBEC, Analyse économique du système sportif fédéré québécois, DIOBRI Gestion Marketing, octobre 2010

⁴ PARC OLYMPIQUE QUÉBEC, Étude des retombées économiques d'une activité au Parc olympique à la suite de l'installation d'une nouvelle toiture, SECOR Conseil, 16 avril 2009



Notons que l'accueil d'événements sportifs majeurs à Montréal génère des retombées multiples et serait difficile sans la présence du Stade olympique. Il importe de rappeler que plusieurs grandes villes à travers le monde ont un stade à grande capacité d'accueil (Stade de France, Wembley de Londres, etc.), c'est une condition essentielle pour être une métropole sportive. Plusieurs des 43 villes olympiques ont accueilli plus d'un grand événement sportif (51 %) ⁵. Au Canada, seuls Montréal et Calgary n'en ont accueilli qu'un.

Chaque année, les promoteurs de plus de 80 événements majeurs, dont près de la moitié à caractère international,

choisissent Montréal pour y présenter leur événement. On n'a qu'à penser au Grand Prix du Canada de Formule 1, au Marathon international de Montréal et à la Coupe Rogers où les meilleurs joueurs et joueuses de tennis de la planète s'affrontent. Montréal accueille aussi une épreuve de la Coupe du monde cycliste, l'Omnium canadien de golf et de nombreux championnats du monde dans plusieurs disciplines sportives. La polyvalence et la qualité des installations sportives et des infrastructures d'accueil permettent aux promoteurs de se concentrer sur la réalisation de leurs événements et le respect de leur planification stratégique, tout en étant rassurés sur la qualité de la logistique. Montréal vient de se voir accorder la tenue des Championnats du monde FINA des maîtres, en 2014, ainsi que des Jeux mondiaux des policiers et des pompiers, prévus en 2017. À cet égard, le Stade olympique est l'endroit tout désigné pour la cérémonie d'ouverture.

De plus, la zone du Parc olympique où sont regroupées plusieurs installations de l'est de la Ville de Montréal accueillera plusieurs disciplines sportives, notamment au stade Saputo et au centre Pierre-Charbonneau. Selon les résultats fournis par le Modèle d'évaluation économique du tourisme sportif (MEETS) de l'Alliance

⁵ Ceci comprend : Jeux olympiques d'été ou hiver, Jeux olympiques Jeunesse, Jeux du Commonwealth, les Universiades, Jeux panaméricains, Jeux mondiaux des maîtres d'été ou d'hiver et Coupe du monde de la FIFA.

canadienne du tourisme sportif (ACTS), les Jeux mondiaux des policiers et des pompiers en 2017 sont susceptibles de produire un impact économique immédiat et important pour Montréal et l'ensemble du Québec. On estime en effet que les dépenses des participants et des accompagnateurs à Montréal, combinées aux dépenses d'exploitation de l'événement, généreront une activité économique potentielle (directe, indirecte et induite) de plus de 100 M\$ au Québec. En outre, l'événement améliorera l'expertise organisationnelle de manifestations sportives et la promotion de valeurs sociétales et aura un impact sur le développement sportif, la promotion de Montréal, du Québec et du Canada, en plus de laisser, à même son budget d'exploitation, un héritage financier de 500 000 \$, qui sera versé à un ou plusieurs organismes du milieu.

Même si des équipements du pôle Maisonneuve s'adressent à une clientèle de haut niveau, des programmes d'activités dirigées et de conditionnement physique sont aussi offerts à toute la population. Leurs activités touchent directement les arrondissements de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve et de Rosemont-La-Petite-Patrie et dépassent souvent largement l'île de Montréal pour joindre plusieurs municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal.

À cet égard, le parc Maisonneuve est déjà l'hôte de plusieurs événements populaires, notamment des marches caritatives (Fondation Rêves d'Enfants, 1, 2, 3 GO, etc.) qui se produisent annuellement. Il devrait être possible d'augmenter leur fréquence, tout en améliorant les lieux pour les accueillir. Ces événements publics et culturels, tournages de cinéma et autres rassemblements populaires génèrent des bénéfices tout autant qu'ils favorisent une meilleure acceptabilité sociale.

En outre, plusieurs jeunes adeptes du skateboard utilisent librement un simple tunnel de béton long d'une vingtaine de mètres qui, à l'occasion des Olympiques de 1976, permettait aux athlètes de passer rapidement et en toute sécurité du stade à la piste d'entraînement extérieure. Ses formes futuristes se sont toutefois révélées idéales pour le skate. D'ailleurs, le magazine Skateboarder classe le « Big O » parmi les 10 lieux incontournables de la planche à roulettes dans le monde. Cet équipement devra peut-être être déplacé, mais il faut s'assurer qu'il demeure dans le Parc olympique.

Dans le contexte actuel, on estime que 62 % des Québécois ne sont pas suffisamment actifs, incluant près de 24 % de Québécois qui sont sédentaires ⁶.

⁶ CAMIRAND H, Dumitru V. L'activité physique chez les adultes québécois en 2005 : portrait de l'activité physique de loisir et aperçu des transports actifs. Montréal : Institut de la statistique du Québec, 2008

L'épidémie mondiale d'obésité qui frappe tous les pays occidentaux et de plus en plus de pays en voie de développement n'épargne pas le Québec. Au Québec, 56 % de la population adulte a un excès de poids : 34 % faisant de l'embonpoint et 22 % étant obèse ⁷. Les jeunes (2-17 ans) ne sont pas épargnés, alors que 23 % d'entre eux sont déjà en surpoids ⁸. Il s'agit d'une augmentation de 55 % de la prévalence de l'excès de poids chez les jeunes depuis 25 ans ⁹. Les problèmes reliés au poids coûtent très cher à la société. À preuve, le total des coûts directs et indirects des maladies chroniques associées à l'obésité a été estimé à 4,3 milliards au Canada en 2005 ¹⁰⁻¹¹.

Il serait donc paradoxal que l'on ne trouve pas les moyens de faire ensemble de ce pôle une place prioritaire pour la promotion de l'activité physique et du loisir; une occasion unique de marquer l'histoire en relevant un défi immense afin d'améliorer la santé de nos communautés.

Ainsi, pour Montréal, les actions suivantes sont priorisées :

- 1. Consacrer les investissements à la mise en valeur du plein potentiel du Stade olympique selon les nouvelles tendances internationales.
- 2. Soutenir l'implantation de l'Institut national du sport du Québec et de toutes ses composantes notamment le volet scientifique et celui de la recherche.
- 3. Maintenir le Regroupement Loisir et Sport du Québec (RLSQ) à l'intérieur du pôle Maisonneuve dans un lieu répondant aux besoins des organismes.
- 4. Faire en sorte que la dimension sportive et l'activité physique rayonnent sur l'ensemble du pôle Maisonneuve, et ce, toute l'année, et notamment sur l'Esplanade, en incluant l'intégration de jeux extérieurs, de parcours, etc.
- 5. Mettre en évidence la capacité du milieu montréalais à organiser des événements culturels et communautaires, notamment en favorisant des liens avec les activités du pôle Maisonneuve et l'intégration d'espaces publics sur l'Esplanade.

⁷ AUDET N. L'évolution de l'excès de poids chez les adultes québécois de 1990 à 2004 : mesures directes. Zoom santé 2007, 1-5

⁸ LAMONTAGNE P, Hamel D., Le poids corporel chez les enfants et adolescents du Québec : de 1978 à 2005, Québec : Institut national de santé publique du Québec, 2009

⁹ Idem 8

¹⁰ KATZMARZYK PT, Janssen I, The economic costs associated with physical inactivity and obesity in Canada : An update. Can J Appl Physiol 2004, Feb 29, 90-115

¹¹ INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, Mémoire concernant l'avant-projet de la Loi sur l'aménagement durable du territoire et l'urbanisme, Direction du développement des individus et des communautés, Avril 2011

6. Mettre en valeur et faire ressortir de façon évidente l'héritage des Jeux olympiques sur le site, par exemple à l'occasion du 40^e anniversaire de la tenue des Jeux en 2016.

Dans le domaine des événements sportifs, comme le démontrent l'historique du stade et le nombre d'événements de tous types qui s'y tiennent annuellement, le milieu sportif joue un rôle majeur.

À cet égard, le pôle Maisonneuve, en raison de la qualité de ses plateaux sportifs, constitue un quadrilatère majeur de Montréal pour accueillir davantage d'événements sportifs d'envergure nationale et internationale. L'installation d'un toit amovible optimise leur nombre potentiel, certaines compétitions devant obligatoirement se tenir à ciel ouvert. C'est notamment le cas des Grands Jeux (olympiques, du Commonwealth, panaméricains, etc.). Seul un toit rétractable permettra à Montréal de poser éventuellement sa candidature pour la tenue de tels événements.

3.4 UN DÉFI MAJEUR : LE TYPE DE TOITURE À PRIVILÉGIER

Les installations de la RIO ont aujourd'hui 35 ans. Si elles sont encore sécuritaires selon les ingénieurs et les spécialistes, elles ont par contre pris de l'âge et ont besoin d'être modernisées, ce qui nécessitera des investissements importants. Ce projet essentiel de modernisation des installations est toutefois tributaire de l'usage que la collectivité voudra bien en faire.

L'usage du stade a toujours été partagé entre deux vocations : celle qui fait appel à ses 56 400 sièges et celle qui profite de ses vastes planchers pour accueillir des foires commerciales (40 000 m²). Le sport et les spectacles à grand déploiement ont déjà constitué, avant la rupture du toit en janvier 1999, sa vocation première sept mois par année. Au cours des autres mois, la seconde vocation consistait à accueillir les plus grands salons de Montréal. Il était ainsi possible d'optimiser l'utilisation du stade en y tenant ces deux types d'activités durant l'année.

La Ville de Montréal a toujours souhaité que les installations sportives du Stade olympique soient utilisées à longueur d'année pour les sports professionnels et amateurs ainsi que pour d'autres événements sportifs et culturels de différentes envergures. Encore aujourd'hui, la vocation future du stade demeure d'accueillir des foules de 65 000 spectateurs, car il est le seul endroit à gradins de Montréal qui a cette capacité.

Le choix de privilégier un toit amovible pour redonner une vocation sportive au stade implique que son utilisation soit plus variée et multiple. En ce sens, son usage doit être polyvalent et complémentaire aux autres équipements de Montréal. Le Stade olympique est unique : c'est le seul équipement au Québec et au Canada pouvant accueillir des foules dépassant 65 000 personnes. Le type de toit devrait donc être choisi de manière à garantir qu'une multitude d'événements sportifs ou culturels et des foires commerciales s'y déroulent. Imaginé et conçu pour être utilisé sans toit pour la présentation d'événements sportifs majeurs, le stade, à l'image des équipements semblables dans les autres villes, offre une perspective unique d'ouverture sur le monde. Cette possibilité, outre son côté festif apprécié de tous les spectateurs et des organisateurs d'événements, crée une atmosphère unique dans une installation souvent critiquée pour la froideur de son espace intérieur. La décision d'installer un toit fermé non rétractable compromettrait pour toujours l'accueil de grands événements sportifs et lancerait un signal négatif à la communauté sportive internationale, à l'aube de la création d'un organisme montréalais dédié au démarchage et à l'accueil d'événements sportifs internationaux.

3.5 L'ESPACE POUR LA VIE : UN LIEU, UN MOUVEMENT, UN ENGAGEMENT

ORIENTATION Nº 4

SOUTENIR LE PLUS GRAND COMPLEXE MUSÉAL DE SCIENCES DE LA NATURE DU CANADA ET L'AIDER À DEVENIR LA PREMIÈRE PLACE MONDIALE DÉDIÉE À L'HUMAIN ET À LA NATURE, INVITANT AINSI LES MONTRÉALAIS ET LES VISITEURS À COCRÉER UNE NOUVELLE FAÇON DE VIVRE.

ORIENTATION Nº 5

UNIR LES EFFORTS DE LA VILLE ET DE LA RIO AFIN DE RÉALISER LES PROJETS DE L'ESPACE POUR LA VIE ET DE SES QUATRE INSTITUTIONS, LESQUELLES SONT ESSENTIELLES AU RAYONNEMENT DU PÔLE MAISONNEUVE, TANT SUR LE PLAN LOCAL QU'INTERNATIONAL, ET JOUENT UN RÔLE CENTRAL DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'EST DE MONTRÉAL.

En septembre 2011, la signature d'une entente formelle de partenariat entre l'Espace pour la vie, composé du Jardin botanique, du Biodôme, de l'Insectarium et du Planétarium et le Parc olympique, marque le début d'une nouvelle ère de coopération. Conclue à une étape charnière de l'histoire des deux organisations, l'entente va audelà du partenariat d'affaires naturel qui existe déjà entre elles. Elle vient confirmer la volonté de partager et de développer une vision commune pour la mise en place d'activités et d'événements dans ce secteur porteur d'avenir.

« Les deux sociétés expriment la volonté de réfléchir ensemble et de coopérer encore plus activement pour la mise en valeur d'un site remarquable. L'entente cherche donc à créer un effet de levier en augmentant la fréquentation du site par le biais d'une offre plus importante d'activités et d'événements. »



Cette entente est le prolongement d'un ambitieux projet des Muséums nature à la fois touristique, muséal et écologique, appelé le « quartier de la Vie », qui a pour but de prolonger la mission des quatre muséums, soit le Biodôme, le Jardin botanique, le Planétarium et l'Insectarium, laquelle est de faire connaître et apprécier les sciences de la nature et la nature elle-même aux générations présentes et futures. Ces quatre muséums, qui représentent d'ailleurs le plus grand complexe muséal de sciences naturelles du Canada, seront reliés par une place publique proposant aux visiteurs une nouvelle façon de circuler, de se rassembler et d'habiter les lieux du pôle Maisonneuve.

Ainsi, pour Montréal, les actions suivantes sont priorisées :

- 1. Respecter le cadre de partenariat établi entre la RIO et la Ville de Montréal.
- 2. Soutenir la vision et la réalisation du plan d'affaires de l'Espace pour la vie.
- 3. Faire en sorte que la dimension scientifique axée sur l'être humain et la nature rayonne sur l'ensemble du pôle Maisonneuve, et notamment sur l'Esplanade, en y intégrant des éléments ludiques et d'autres aménagements reliés au concept de l'Espace pour la vie.

Au cours des 20 dernières années, une conscientisation plus large s'est effectuée au sein de la population en ce qui a trait aux enjeux environnementaux et sociaux, notamment ceux touchant la biodiversité. Cette situation a renouvelé l'intérêt du public pour la nature et rehaussé l'attrait des musées d'histoire naturelle. Elle offre également des opportunités et des obligations durables pour ces institutions, celles d'augmenter l'intérêt du public et de concevoir de nouveaux outils de communication pour joindre tant la population en général que les décideurs.

La diminution de la biodiversité constitue une préoccupation globale et les Muséums nature ont décidé de participer activement à accroître l'intérêt général de la population envers les espèces en voie de disparition. L'accès aux collections d'histoire naturelle, aux réseaux d'information et au partage de données sur la biodiversité constitue ainsi une préoccupation à l'échelle mondiale.

Dans ce contexte, toutes les initiatives pour soutenir ces équipements dans la poursuite de leurs missions d'éducation, de conservation et de recherche scientifique selon les disciplines qui les caractérisent, tout en offrant des services culturels et récréotouristiques de qualité à la clientèle locale, régionale, nationale et internationale sont indispensables et concourent ainsi non seulement à la revitalisation du pôle Maisonneuve, mais aussi à la qualité de vie de l'ensemble des citoyens de Montréal et de l'ensemble de la population à l'échelle planétaire.

3.6 FAVORISER LE RAYONNEMENT TOURISTIQUE DURABLE DU TERRITOIRE

ORIENTATION Nº 6

OPTIMISER LA VOCATION DU PÔLE MAISONNEUVE EN TANT QUE PÔLE TOURISTIQUE FT ÉCONOMIQUE MAJEUR.

ORIENTATION Nº 7

FAVORISER L'INTERRELATION D'UNE MANIÈRE CONJUGUÉE ET CONCERTÉE ENTRE LES DIFFÉRENTS ATTRAITS TOURISTIQUES.

Le pôle Maisonneuve est certes caractérisé par une grande diversité. C'est un grand parc unique aux vocations multiples réunies autour d'une architecture audacieuse qu'il faut préserver pour y inventer un nouveau destin commun. Le Stade olympique et sa tour s'imposent comme un élément dominant du patrimoine et point de repère emblématique du paysage montréalais. La Tour de Montréal dispose d'un observatoire accessible par un funiculaire, qui offre une vue panoramique sur la ville recherchée par les touristes tant québécois qu'étrangers. Il est également possible d'y tenir des congrès et des réceptions dans les salles situées au sommet et un auditorium qui se trouve au bas de la structure. La tour de Montréal comprend également des espaces vacants qui pourraient être utilisés à différentes fins, entre autres pour l'implantation du Musée des sports du Québec et des salles de réunion et de congrès aménagées à la fine pointe des nouvelles technologies.

Ainsi, pour Montréal, les actions suivantes sont priorisées :

- 1. La réfection de l'observatoire de la Tour de Montréal en un lieu touristique privilégié et aménagé selon les nouvelles tendances internationales.
- 2. L'intégration de nouvelles fonctions dans les espaces vacants de la Tour de Montréal, notamment un lieu d'accueil pour des organismes et partenaires œuvrant dans les domaines prioritaires du pôle Maisonneuve.
- 3. L'implantation d'un musée des sports et de l'activité physique de manière à promouvoir les saines habitudes de vie auprès de la population.
- 4. Le développement conjugué et concerté de l'accueil et l'animation des lieux publics partagés, dans le but de bonifier l'offre touristique.
- 5. La valorisation de la gestion environnementale des installations et des infrastructures d'accueil et leurs différents événements.

Pour accroître la valeur du pôle Maisonneuve comme destination, il est nécessaire de moderniser les équipements actuels, mais surtout d'inscrire les équipements et les produits existants dans un environnement porteur et de créer une expérience globale pour le visiteur et le citoyen (avant et après les événements) de façon que l'expérience proposée soit aisée à communiquer et à promouvoir auprès des visiteurs et de toute la population.

3.7 **DÉVELOPPER UN PARTENARIAT EXEMPLAIRE**

ORIENTATION Nº 8

DÉMONTRER UNE VOLONTÉ DE BÂTIR UNE VISION COMMUNE AXÉE SUR LE SPORT, LA CULTURE ET LA BIODIVERSITÉ.

ORIENTATION Nº 9

EN CONTINUITÉ DU PARTENARIAT DÉJÀ ÉTABLI POUR L'ESPACE POUR LA VIE, UN MÉCANISME FORMEL DE CONCERTATION DOIT ÊTRE MIS SUR PIED AVEC TOUS LES PARTENAIRES DU PÔLE AFIN DE BÂTIR UNE VISION TERRITORIALE INTÉGRÉE DU PÔLE MAISONNEUVE ET DES QUARTIERS ENVIRONNANTS.

ORIENTATION Nº 10

CE NOUVEAU PARTENARIAT AURA POUR OBJECTIF DE PROPOSER UNE VISION D'AVENIR QUI PERMET LE DÉVELOPPEMENT DE CETTE PARTIE DE L'EST DE MONTRÉAL, PAR LA MISE EN VALEUR DE SES ACTIFS SPORTIFS, SCIENTIFIQUES, CULTURELS, ÉDUCATIFS ET RÉCRÉATIFS, TOUT EN RECHERCHANT UN ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES FONCTIONS DU PÔLE MAISONNEUVE ET DES QUARTIERS ENVIRONNANTS.

Le pôle Maisonneuve possède ainsi un potentiel élevé et peu connu du public. À la suite de l'évolution qu'a connue ce secteur, le temps est maintenant venu d'affirmer d'une façon non équivoque la vocation de ce lieu public axé sur le sport, la culture et la biodiversité. La volonté de collaboration est déjà bien entamée par l'entremise de l'Espace pour la vie, à titre de partenaire privilégié, et s'est traduite par une entente de partenariat récente avec la RIO.

En réunissant tous les intervenants du pôle, il sera possible de conjuguer les efforts de manière à faire des installations olympiques et du pôle Maisonneuve un endroit incontournable et mieux intégré aux quartiers environnants sur les plans suivants.

- Le sport, l'activité physique et la santé
- L'Espace pour la vie
- La recherche scientifique sur le sport, la nature et la biodiversité

Plusieurs travaux de mise en valeur sont déjà prévus sur plusieurs installations existantes dont la vocation est le sport et l'activité physique ainsi que celles de l'Espace pour la vie pour la période 2005-2017. L'objectif principal de ces travaux est de rehausser l'expérience du visiteur et le niveau d'attraction du pôle Maisonneuve. Les ressources financières proviennent principalement de l'ensemble des partenaires publics et totalisent plus de 300 M\$, auxquels il faut ajouter, en matière de transport, l'implantation prochaine de la future ligne de SRB (service rapide par bus) sur Pie-IX, évaluée à 305 M\$, dont 180 M\$ pour le tronçon situé sur le territoire de Montréal.

À ces montants, il faudra aussi inclure les priorités que le comité-conseil de la RIO envisagera pour le Parc olympique. Dans un esprit de réflexion ouverte et globale sur l'avenir de ses installations, sur leur utilisation optimale de même que sur le Parc olympique dans son ensemble, il est primordial de tenir compte de l'ensemble des interventions consenties jusqu'à maintenant de manière à créer une destination renouvelée et indispensable au développement de Montréal et de l'ensemble du Québec. Pour ce faire, un concours d'idées serait une façon d'utiliser le talent des professionnels en architecture et en design pour stimuler des propositions quant aux usages possibles pour le Parc olympique. Ce travail pourra s'effectuer à partir des enjeux et défis qui auront été identifiés suite aux travaux du comité-conseil.

Les principes qui appuient ces dix orientations touchent principalement l'optimisation du pôle Maisonneuve comme une destination renouvelée et incontournable de Montréal. Ils tiennent compte d'objectifs pour une société durable, de la nature des installations qui s'y trouve, de la qualité de vie des citoyens et des intérêts des communautés montréalaises, québécoises et internationales. Ces principes sont les suivants.

La prise en compte de l'intérêt collectif

Miser sur des stratégies et des actions où les investissements tant publics que privés dans les installations et les équipements majeurs, qu'ils soient sportifs, scientifiques ou autres, sont réalisés en fonction de leur accessibilité à la collectivité qui en profite et en est fière.

Le partenariat et la concertation

Miser sur des stratégies et des actions où chaque partenaire est engagé dans un projet commun et joue son rôle en concertation avec les autres acteurs du milieu (gouvernement, Ville, arrondissements, organisme à but non lucratif, citoyen et autre partenaire).

La complémentarité

Miser sur des stratégies et des actions intégrées en lien avec la mission consolidée, auxquelles adhèrent les partenaires qui interagissent selon leur domaine d'activité et leur compétence spécifique et en complémentarité avec les autres pôles urbains existants de Montréal et leurs projets.

L'innovation et le design actif

Miser sur des stratégies et des actions centrées sur l'innovation et la recherche de concepts les plus actuels pour favoriser l'excellence en design urbain, fondée notamment sur une approche d'inclusion dans une ville universellement accessible.

La recherche et l'éducation

Miser sur des stratégies et des actions communes reliées au sport et la santé, en collaboration avec l'Espace pour la vie comme une référence internationale en matière de sciences de la nature.

Les projets de développement de l'Institut national du sport du Québec (INSQ) présentent un volet recherche orienté vers la performance sportive. Les universités québécoises sont associées à ce projet et des bourses de 2^e et 3^e cycle pourront y être décernées. Plusieurs laboratoires, notamment en matière de physiologie, de biomécanique, de préparation mentale et de nutrition, seront des actifs incontestables. Les éléments liés au développement de produits et de services en matière de santé et de sport pourront ainsi constituer un positionnement porteur.

Des liens entre le positionnement sport et santé du Parc olympique pourront ainsi être créés avec l'Espace pour la vie et les institutions scientifiques des Muséums nature. Le Centre sur la biodiversité de Montréal est doté d'un laboratoire de pointe permettant, par exemple, la culture et l'identification rapide de nombreuses espèces microbiennes. Ce laboratoire permet notamment d'accélérer la découverte de nouvelles espèces et de nouvelles souches d'intérêt écologique ou industriel. Ouvert à des partenaires externes, privés et publics, il peut servir également à l'identification et à la caractérisation de nombreux autres types d'organismes.





Par ailleurs, la présence des fédérations sportives est un élément distinctif important. Les fédérations jouent un rôle primordial dans l'attraction d'événements internationaux, mais également dans la tenue d'événements locaux qui sont essentiels à la création d'un sentiment d'appartenance au quartier pour les riverains. À ce titre, une plus grande participation aux activités du parc de la part des riverains et l'implantation d'entreprises dans le parc permettront ultimement d'établir un commerce de proximité plus varié et plus adéquat.

En définitive, les actifs en présence et à venir au Parc olympique permettent de définir un positionnement stratégique en matière de développement économique basé sur le concept de sport et santé. Ce positionnement permet également un renforcement positif croisé avec l'Espace pour la vie et les équipements scientifiques.

RÉFÉRENCES

AUDET N., L'évolution de l'excès de poids chez les adultes québécois de 1990 à 2004 : mesures directes, Zoom santé, 2007, 1-5

AUGUSTIN, Jean-Pierre, Installations olympiques, régénération urbaine et tourisme, Téoros, Été 2008

CAMIRAND H, Dumitru V. L'activité physique chez les adultes québécois en 2005 : portrait de l'activité physique de loisir et aperçu des transports actifs, Montréal, Institut de la statistique du Québec, 2008

CNMM Centre National Multisport – Montréal, Plan stratégique 2008-2012, 26 mars 2009

GREF, Colloque « Les nouvelles territorialités du sport dans la ville », XX1Ves Entretiens Jacques Cartier, lundi 3 et mardi 4 octobre 2011

GREF, Journée de réflexion sur l'avenir du Parc olympique de Montréal, 5 octobre 2011

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, Mémoire concernant l'avantprojet de la Loi sur l'aménagement durable du territoire et l'urbanisme, Direction du développement des individus et des communautés, Avril 2011

KATZMARZYK PT., Janssen I., The economic costs associated with physical inactivity and obesity in Canada: An update, Can J Appl Physiol 2004, Feb 29, 90-115

LAMONTAGNE P., Hamel D., Le poids corporel chez les enfants et adolescents du Québec : de 1978 à 2005, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2009

LAPOINTE MAGNE et associés, Centre national multisport Montréal, Le potentiel de développement et les paramètres d'aménagement au Parc olympique, Décembre 2009

LÉGER Marketing, Rapport quantitatif : Étude d'opinion sur le Parc olympique, Parc olympique, Québec, avril 2009

MUSÉUMS NATURE MONTRÉAL, Plan d'affaires – Plan de vie, Présentation du 15 septembre 2009

PARC OLYMPIQUE QUÉBEC, Régie des installations olympiques (RIO), Rapport annuel, 2010

PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES, Le Quartier des spectacles, une destination culturelle, Ville de Montréal, Gouvernement du Québec, Sommet de Montréal Présentation 06 – 2004

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON, Muséums nature de Montréal, Plan d'affaires – Quartier de la vie, Sommaire exécutif – Version amendée, Janvier 2010

ROULX, Romain et LEFEBVRE Sylvain, Reconversion des héritages olympiques et rénovation de l'espace urbain : le cas des stades olympiques, Université du Québec à Montréal

SECOR, Évaluation annuelle des impacts économiques des activités de la Régie des Installations olympiques (RIO), Approche méthodologique, et sommaire des résultats 2008-2009, Parc olympique, Québec, Février 2010

SECOR Conseil, Étude des retombées économiques d'une année d'activité au Parc olympique suite à l'installation d'une nouvelle toiture, Parc olympique, Québec, 16 avril 2009

